

Traversée de Palézieux-Village
Réfection de la chaussée
Préavis 03/2021

Intervention de Florian Meyer le 21 juin 2021

Enjeux du projet

- «les conditions d'insécurité rencontrées actuellement sur cet axe routier [pour les piétons et le cyclistes] justifient pleinement la nécessité d'entreprendre une étude de requalification de la traversée de Palézieux-Village» (extrait du rapport de la commission ad'hoc 23/2016)
- Une dépense d'env. 4 mios pour la commune
- Un projet pour les 50 ans à venir

Les points positifs du projet



- Un trottoir continu du côté Est de la Grand-Rue, sur toute la traversée du village
- Un passage (même étroit) au goulet de la boulangerie
- Un passage pour les piétons à l'arrière de l'église pour rejoindre la gare CFF

3 points positifs qu'il faut garder !

Les points négatifs du projet



- Un projet **sans aucune ambition** pour améliorer la qualité de vie des habitants et la sécurité globale des usagers de la route (yc mobilité douce)
- **Aucune approche pluridisciplinaire** (architecte-paysagiste => pas d'arbres, urbaniste lumière, ing. en mobilité...)
- Une « simple » réfection de la chaussée...

Mézières



Attalens



Vionnaz



Les points négatifs du projet



- Un projet qui met **la voiture** au cœur des réflexions :
 - Aucun aménagement pour les vélos !
 - Des largeurs de trottoir insuffisantes et ne respectant pas les normes en vigueur !
 - Une chaussée plus large que la route cantonale (hors localité) !
 - ...qui permet le croisement de 2 camions à 70 km/h

Les points négatifs du projet



- Des arrêts de bus incompatibles avec la loi pour les handicapés (LHand)
- Aucun îlot pour protéger les piétons
- Aucune mise en valeur du parvis de l'église (entrée de la rue du Carroz)
- Un mini-giratoire inefficace, rendant la sortie de la route de la Bougne très dangereuse (aucune visibilité !)

Conclusion

- Un projet **sans aucune ambition** pour améliorer la qualité de vie des habitants, qui va figer cet aménagement pour les 50 prochaines années.
- Un projet **inadéquat**.
- Les traversées de localité ne sont plus réaménagées de cette manière aujourd'hui.

=> **J'invite la Municipalité à revoir le projet**

Merci de votre attention